

■ **Fondation Amaverunt**, à Genève (FOSC du 04.03.1996, p. 1263). Les pouvoirs de Coullery Marie-Thérèse, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Pinguely Alain, de Cottens, à Collonge-Bellerive, membre du conseil, signe collectivement à deux, sauf avec Eddy Pinguely.  
Journal no 6209 du 25.05.2004  
(02286098 / CH-660.0.336.992-8)